

RECTIFICATIF

Madame Gaby **Favre-Berthet**, à Aclens;
Madame et Monsieur Sylviane et Roger **Monnet-Favre**, à Aclens,
Cédric et Emilie, Letizia et Stéphane, Charlène et David;
Madame Dorine **Favre**, à Aclens;
Madame et Monsieur Emmeline et Jean-Luc **Sordet-Favre**, à Gollion,
Jean-Pierre et Movana, Maude et Kilian;
Ses arrière-petits-enfants Kilian et Morgane;
Madame et Monsieur Violette et Paul **Jaggi-Favre**,
à Romanel-sur-Morges, et famille;
Monsieur et Madame Jean-Claude et Claudine **Cuendet-Berthet**,
à Morges, et famille;
Les familles de feu René **Favre**, Berthe **Delacrétaz**, Louis **Favre**,
Nelly **Bubloz**, Josette **Linder** et Jean-Daniel **Berthet**;
ainsi que ses fidèles amis
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre FAVRE

enlevé à leur tendre affection, le 18 juillet 2010, à l'âge de 86 ans.

Culte au temple d'Aclens, le mardi 20 juillet, à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

L'incinération suivra sans cérémonie.

Monsieur Favre repose en la chapelle funéraire de Beausobre, avenue de Vertou 8, à Morges.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Ligue vaudoise contre le cancer à Lausanne, CCP 10-22260-0.

Adresse de la famille: rue du Petit-Pavé 3, 1123 **Aclens**.

*L'Éternel est avec toi.
Va avec cette force que tu as.
Juges 6 : 12 et 14*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.